

CHARTRE DE PARTENARIAT

Régissant les accords entre les Membres Associés et l'ARSEG

CONDITIONS GENERALES D'ADMISSION

- Tout Membre Associé candidat à l'adhésion à l'ARSEG doit être parrainé par deux Membres Actifs de l'Association.
- L'adhésion à l'ARSEG n'est effective qu'après approbation de la candidature par la Commission des Membres Associés de l'Association.

L'appartenance d'une société, en tant que Membre Associé, à l'ARSEG lui donne la possibilité de :

- Se faire connaître de l'ensemble des membres de l'Association, en particulier grâce à l'annuaire;
- Participer à des réunions thématiques en tant qu'invité ou intervenant;
- Possibilité d'organiser des ateliers;
- Diffuser des communiqués relayés sur le site web de l'ARSEG ou autres supports;
- Recevoir un exemplaire de l'annuaire des adhérents chaque année;
- Participer aux différents travaux de l'Association;
- Participer à l'élection de ses représentants au sein de la Commission des Membres Associés, dont le secrétaire, qui est un Membre Associé, assiste, sans droit de vote, à chacun des Comités Directeurs de l'Association
- Utiliser la marque Arseg dans ses supports de communication.

La société Membre Associé de l'ARSEG s'engage à :

- Respecter l'éthique de l'Association, telle que prévue par ses statuts;
- Régler une cotisation annuelle dont le montant est fixé par le Comité Directeur;
- Déléguer, outre un représentant principal, un deuxième représentant pour assurer la permanence de sa présence;
- Ne pas se livrer auprès des adhérents à une prospection commerciale qui pourrait être considérée comme abusive.
- Informer ses équipes commerciales de son appartenance à l'association.

Le respect de cette Charte est la condition sine qua non de relations harmonieuses entre les Membres Actifs et Associés de l'ARSEG. Son non-respect entraînera immédiatement et sans contrepartie ni indemnités la radiation du Membre Associé signataire de la présente Charte.

Membre Associé Représentant
(signature et cachet de l'entreprise)

Le Président de l'Arseg

Faire précéder les signatures de la mention « *Lu et approuvé* »